



CONFIDENTIEL

Alerte aux pharmacies: application de la loi

En cas de fausse ordonnance, d'ordonnance falsifiée, de vol de feuilles d'ordonnance, etc., aucun avertissement ne sera transmis par l'Ordre avant que l'incident n'ait été signalé à la police locale ou à la GRC. Les autorités compétentes ont-elles été avisées de cet incident?

Oui ☐

Date : _____

Non ☐

Renseignements sur la patiente ou le patient

Prénom : _____ Autres prénoms ou initiale(s) : _____

Nom de famille : _____ DDN : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Description du problème ayant mené à la présente alerte :

Nom de la pharmacie : _____

Numéro de certificat d'exploitation : P _____

Numéro de téléphone de la personne-ressource au besoin : _____

Signalé par (nom du professionnel ou de la pharmacie, ou du/de la médecin) : _____

Signature du pharmacien ou de la pharmacienne ou du/ de la médecin : _____

Remplir tous les champs, enregistrer une copie du document et le faire parvenir par courriel à :
info@nbpharmacists.ca

Les formulaires incomplets ne seront pas traités.